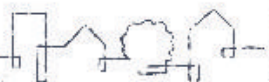




TRANS-FORMATION
DU PATRIMOINE



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DU BÂTI ANCIEN ET DE SES SAVOIR-FAIRE

JOURNÉE DE SENSIBILISATION

7 juin 2013

Réhabiliter le bâti ancien pour de nouveaux usages

échelle paysagère - échelle urbaine - échelle architecturale
comprendre - transmettre - agir

TRANS-FORMATION DU PATRIMOINE

Journée de sensibilisation

CONSULTANCE ARCHITECTURALE, URBANISTIQUE ou PAYSAGÈRE dans le Nord (F)



Association Régionale des
URBANISTES
Nord - Pas de Calais - Picardie



Vendredi 7 juin 2013 | MACON (Belgique)

Trans-formation du patrimoine - Journée de sensibilisation
Réhabiliter le bâti ancien pour de nouveaux usages - Macon (B)



LES FONDEMENTS DE LA CONSULTANCE A.U.P.

L'article PREMIER de la loi de 1977 proclame
**d'intérêt public la création architecturale ainsi que la qualité
des constructions et leur insertion dans le milieu environnant.**

Cette loi nous incite à reconsidérer l'organisation du conseil au
particulier et au territoire.

LES ACTEURS DE LA CONSULTANCE A.U.P.

Le **CAUE** du Nord a souhaité déployer autrement le conseil de proximité, à partir de son expérience de terrain et en partenariat avec :

- > le **CROA** Nord-Pas de Calais,
- > l'**ARUNPP**
- > la **FFP** Nord-Pas de Calais

en créant un projet de
« **Consultance en Architecture, Urbanisme et Paysage** ».



Association Régionale des
URBANISTES
Nord - Pas de Calais, Picardie



LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CONSULTANCE A.U.P.

Le **comité de pilotage** composé des 4 partenaires a défini la mise en place du dispositif, les principes de fonctionnement et le mode de suivi de la démarche.

Chaque instance professionnelle organise par ailleurs le recrutement de consultants, architectes, urbanistes et paysagistes compétents et les présente ensuite à l'accréditation du comité de pilotage.

Le CAUE du Nord organise la relation entre la collectivité et les professionnels

LES ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE A.U.P.

L'objectif de cette Consultance est triple :

- Développer la sensibilisation du public et des élus,
- **Renforcer** et adopter une nouvelle ingénierie de proximité,
- Faire naître et diffuser le désir d'architecture, d'urbanisme et de paysage.

LA CONSULTANCE : MODE D'EMPLOI

1- Mise en place du dispositif

Appel à contribution par chacune des branches professionnelles / Sélection des candidats par le Comité de pilotage / **Formation au métier de la consultation par le CAUE du Nord**

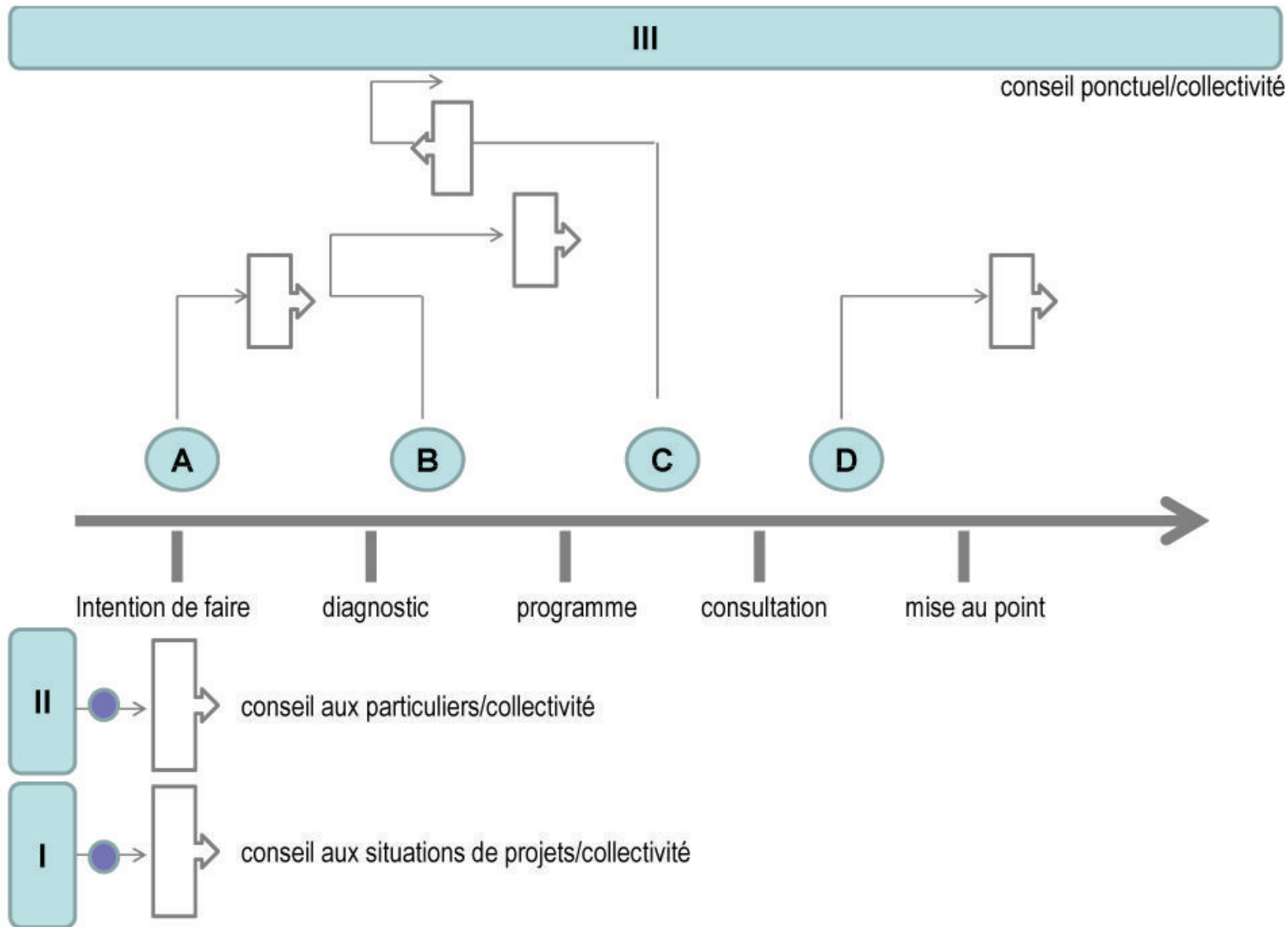
2- Principes de fonctionnement

Rencontre du CAUE avec la collectivité locale et définition des objectifs à partir des attentes du terrain / **Proposition de consultants** à la collectivité par le CAUE / **Accord cadre entre la collectivité et le consultant**

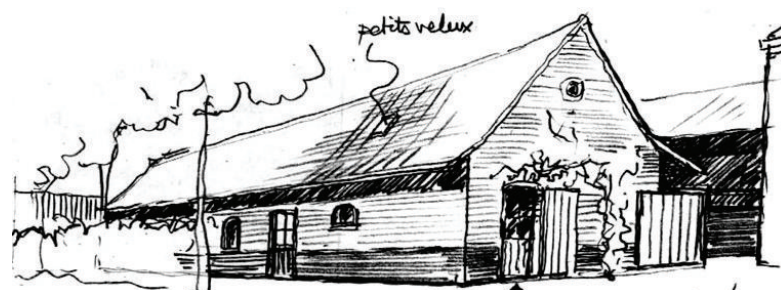
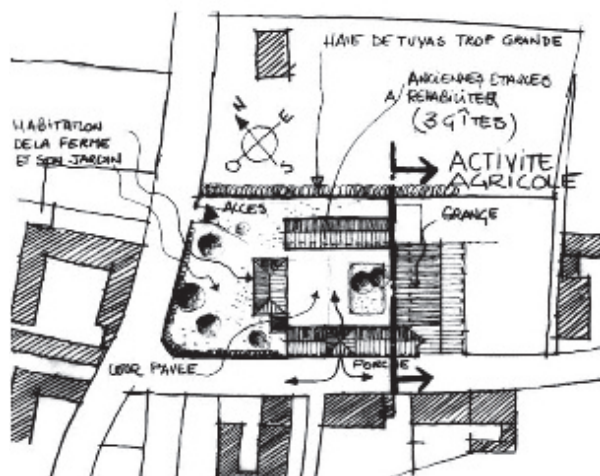
3- Suivi de la démarche

Fonctionnement de la consultation sur le terrain, **appui en lien avec la ressource et l'accompagnement du CAUE** / **Animation du réseau de consultants**, organisation des échanges, enrichissement réciproque / Suivi par le COPIL des consultations et adaptation des éléments de cadrage à partir des retours de terrain

LES ROLES DU CAUE ET DE LA CONSULTANCE auprès des collectivités

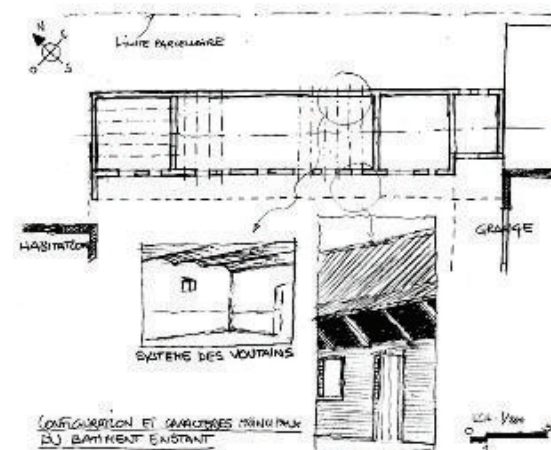


LE CONSEIL AUX PARTICULIERS



un sondage au marque (craie?) pour régler les hauteurs d'allège —> percement possible en pigeons

UNE OPTION POUR OUVRIR LES FUTURS GITES AU NORD (OTE JARDIN)



Un particulier souhaite mener un projet de construction, d'extension, de réhabilitation dans votre collectivité.

Un architecte consultant agréé par le CAUE, choisi et missionné par votre collectivité assure des permanences régulières de conseil auprès des particuliers et offre la garantie d'une démarche à la fois indépendante, et professionnelle.

- > Pour le porteur de projet : une approche globale dans une perspective de développement durable.
- > Pour la collectivité : un projet intégrant au mieux la stratégie et la gestion urbaine locale / une évaluation par le CAUE

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITES

Votre collectivité est confrontée à des problématiques architecturales, paysagères ou de développement, d'aménagement, de mise en valeur du territoire,

Vous bénéficiez du réseau géré par S-PASS Territoires, la plateforme des CAUE, qui vous offre :

- > **un espace d'échange** avec les divers acteurs impliqués dans votre projet
- > **des bases de données cartographique et documentaire**, rassemblant l'expérience des autres collectivités.
- > **des supports d'édition** pour produire vos propres ouvrages numériques

Votre Collectivité contribue ainsi à tisser des liens avec les habitants et les professionnels du cadre de vie, et à enrichir la communauté de l'architecture, du paysage et de l'environnement dans un objectif de qualité toujours croissante.

LES OUTILS DE LA CONSULTANCE | S-PASS Territoires, une plate-forme collaborative

CONNEXION

S-PASS BETA
TERRITOIRES

Edition numérique

Observatoire

Boite à outils

Médiathèque

ACCUEIL


aide ?

GROUPES

- Franges urbaines
- Expérimentation S-PASS Territoires
- PETLIV / BIPS
- Trans-formation du patrimoine
- Wallers - Vers un projet de ville
- Planification et préservation du patrimoine et des paysages miniers
- Walls and Gardens

INFO

Franges urbaines



Dans un territoire d'archipel urbain, l'intervalle, comme une distance entre des objets, ne parle pas des lieux mais de ce qui

Contacteur Entrer

S-PASS Territoires est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Nord Pas-de-Calais avec le fonds européen de développement régional.

ETRE MEMBRE DU CAUE DU NORD ... et ... ACCEDER A LA CONSULTANCE

En adhérant au CAUE du Nord, vous devenez membre de son projet associatif et bénéficiez de :

- > son appui pour élaborer **stratégies et démarches de projet**.
- > l'accès aux réseaux des **professionnels > LA CONSULTANCE**
- > la plateforme web collaborative **S-PASS Territoires**
- > la possibilité de **partager vos expériences** dans le cadre des communautés de projet
- > d'un dispositif d'**échange** (manifestations, visites, expositions, formations,...),
- > de moyens de diffusion pour **publier vos carnets** de territoire, de découverte et de projet sur le web et de **découvrir ceux de la communauté**.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Si le projet de Consultance Architecturale, Urbanistique ou Paysagère vous intéresse, veuillez contacter:

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Nord



au **03 20 57 67 67**